

HE2B Institut pédagogique DEFRÉ

*1<sup>er</sup> cycle – Niveau 6 du cadre francophone de certification*

**BACHELIER – ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)**

**EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-ÉDUCATIF**

**Activités d'intégration professionnelle**

**20 ECTS, 275h**

**2<sup>ème</sup> année, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> quadrimestres**

**EDU.AIP.B200**

*Unité d'enseignement obligatoire – langue française*

**Activités d'apprentissage :**

- EDU.STAG.B210 : Stages pratiques et réflexions professionnelles : 235h
- EDU.SCOM.B220 : Complément de formation, stage non résidentiel : 20 h

**Coordination générale :**

- EDU.STAG.B210 : Stages pratiques et réflexions professionnelles : H. Lans, B. Lotoko
- EDU.COFO.B220 : Complément de formation, stage non résidentiel : E. Delmarquette, B. Hainaut

**Enseignants :**

***S. D'Angelo, M. Dejeans, C. Delwit, H. Lans, B. Lotoko, B. Hainaut, N. Hocepied, C. Lorant, A. Jamsin, C. Meurant, R. Pollefait, S. Pierucci, S. Pouvreau, G. Segers, A. Wlomainck***

**Acquis d'apprentissage intermédiaires :**

Voir

- Carnet AIP Bloc 2 – Palier 2, 2018-2019

**Liens avec le référentiel de compétences professionnelles**

Cette unité d'enseignement vise les compétences et les capacités suivantes du Référentiel de compétences professionnelles de l'éducateur :

**Communiquer : Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique**

- Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres
- Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et dans la réflexion d'équipe
- Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels

**Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**

- Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels,...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille
- Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action

**Être un acteur institutionnel et social engagé**

- S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative

**S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates**

- Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques professionnelles
- Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche

**Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles**

- Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif
- Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- Évaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin

**Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne**

- Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres

**Prérequis de l'unité d'enseignement :**

- EDU.AIP.B.300 : Épreuve Terminale, 30 ECTS

**Corequis :**

Néant

**Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement**

**Organisation du complément de formation :**

L'étudiant-e se positionne par rapport à une offre de formations variée lui permettant de s'initier à des outils transférables aux différents publics qu'il-elle pourrait rencontrer durant ses stages et dans le cadre de sa future profession. Les exercices, mises en situation, débats, initiations théoriques et pratiques prodigués par les formateur-trice-s spécialistes le guident sur cette voie. La participation au stage dans sa globalité est requise OBLIGATOIRE et sera appréciée par le-s formateur-trice-s en place.

**Organisation des stages pratiques et réflexions professionnelles :**

Voir

- Convention de stage 2018-2019
- Carnet AIP Bloc 2 – Palier 2 2018-2019

**Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement :**

- Note intégrée délibérée collégalement des deux activités d'apprentissages constituant cette UE selon les critères prédéfinis.
- Évaluation continue hors session.
- Le seuil de réussite est fixé à 10/20.

**Modalités spécifiques pour la 2<sup>e</sup> session :**

Le report de note est forcé.